

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 6 septembre 2024

Intervention financière pour la maison de transition à Gentbrugge

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de l'exploitation de la maison de transition à Gentbrugge et, dans ce cadre, a approuvé un projet d'arrêté royal prévoyant l'intervention financière pour ce projet.

Les maisons de transition font partie intégrante de la politique de détention différenciée du gouvernement fédéral. Il s'agit de projets de petite taille dans lesquels certains condamnés ont la possibilité, à la fin de leur peine, d'en purger une partie au sein d'une maison de transition. À cet égard, il convient de les assister et de les accompagner de près afin de leur permettre de mieux se réinsérer dans la société.

La maison de transition de Gentbrugge a ouvert ses portes le 1er octobre 2023 et est gérée par Sterkhuis, un partenariat entre G4S Care et Exodus Nederland. La première année d'exploitation s'achève le 30 septembre 2024.

Dans ce cadre, l'exploitation de la maison de transition de Gentbrugge par Sterkhuis est prolongée d'un an (jusqu'au 30 septembre 2025). Par ailleurs, le Conseil des ministres a approuvé, via le projet d'arrêté royal, une intervention financière d'un montant de 1.401.782,58 euros pour la maison de transition.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be